

## Commune de Sierck-les-Bains



© Crédit photo Jean-Claude Kanny

1694 habitants  
Intercommunalité : Communauté de Communes des  
Trois Frontières  
Département : Moselle (57)  
Région : Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine  
Surface du territoire : 4,8 km<sup>2</sup> (commune) / 176,34  
km<sup>2</sup> (Communauté de Communes)

### *Gouvernance du projet*

---

Elu référent : **Laurent STEICHEN, Président de la CC3F, Maire de Sierck-les-Bains**  
Chef de projet : **Christelle GODAR ([christelle.godar@cc3f.fr](mailto:christelle.godar@cc3f.fr))**

### *Le projet*

---

#### **Contexte territorial :**

**Des atouts et potentialités indéniables :** une position transfrontalière unique, un cadre bâti ancien à haute valeur patrimoniale, des espaces naturels remarquables, une gastronomie réputée.

**Des contraintes et dysfonctionnements qu'il s'agit de résorber :** une population vieillissante à renouveler, une précarisation persistante, un parc immobilier vieillissant, faiblement diversifié et cher, un espace contraint à l'urbanisation.

#### **Une stratégie de territoire, deux axes de travail complémentaires**

##### **→ Axe économique : « attractivité commerciale & développement touristique »**

- Installer de nouveaux services, artisans ou commerces de proximité pour consolider et moderniser l'économie traditionnelle.
- Créer un Pôle des Métiers d'Art (hébergement physique des professionnels via une pépinière d'entreprise déconcentrée dans les locaux réhabilités du centre-bourg / couveuse d'entreprise / programme de formation transfrontalier unique).
- Initier une « Route de la Brocante »

*Ce projet constitue une alternative économique innovante favorisant la mise en tourisme du Pays de Sierck. Il permet de finaliser un territoire de référence en termes de « beaux objets ».*

##### **→ Axe social : « amélioration de l'habitat & rénovation urbaine »**

*Pour garantir une mixité sociale et intergénérationnelle, assurer un logement de qualité aux plus mal-logés, éviter le vieillissement de la population et attirer de nouveaux ménages, il est vital de développer une véritable politique de l'habitat.*

- **Habitat privé :** mettre en œuvre une OPAH-RU (volet incitatif) et mener des actions de recyclage foncier sur des immeubles stratégiques (ORI) (volet coercitif).
- **Habitat social public :** créer avec les bailleurs un parc de logements sociaux en utilisant le parc public et privé.
- **Cadre de vie :** améliorer les fonctionnalités urbaines (aménagement urbains et paysagers, stationnement, circulation, etc.)